

## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

<b>Grade</b>	Accompagnant éducatif social
<b>Emploi</b>	Accompagnant éducatif social
<b>Métier</b>	Accompagnant éducatif social
<b>% temps</b>	100%

## 2. AFFECTATION

<b>Pôle</b>	Pôle EST
<b>Structure interne (CR - Code et Libellé)</b>	Z62 Equipe mobile (0245)
<b>Unité fonctionnelle (Code et Libellé)</b>	E.M. Médico-sociale interpolaire (2329)

## 3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'AES est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. En l'absence du cadre de santé, il est sous la responsabilité organisationnelle du cadre en suppléance, ou, lors de son absence, du cadre du bureau de coordination.

Il collabore (dans le cadre de ses compétences) avec tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en soin.

Il est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : Cadre Supérieur de Santé-Assistant de Chef de Pôle et Directeur des Soins.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du Chef de pôle et, par délégation du médecin chef de service et des médecins responsables des unités dans lesquelles il est amené à exercer.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

## 4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100%
- Horaire journalier de 8h avec une amplitude de 8h à 19h (selon les nécessités de service).
- Cycle hebdomadaire de 38h20 avec repos fixes les week-ends et jours fériés

## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

### 5.1. Le secteur de psychiatrie comprenant les communes de Villeurbanne et de l'Est lyonnais.

- 1 service CMP / CADEO (Centres d'Accueil, d'Evaluation et d'orientation) implanté sur chacune des villes de Villeurbanne, Décines et Bron. Un CMP dit de « consultation sécurisée » sur le site principal à Bron.
- 1 service CRP (Centre de Réhabilitation et de Psychoéducation) à Villeurbanne, un autre CRP sur le site principal
- 1 service Ambulatoire avec une hospitalisation de jour et une équipe mobile
- 1 service d'hospitalisation temps complet avec 4 unités.

- 1 service Hospitalo Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Evaluation avec ses centres experts diagnostique et les consultations spécialisées.

## 5.2. Le Pôle EST comprend pour sa partie transversale :

**Les centres experts en psychiatrie** et les consultations spécialisées ont pour missions d'améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des patients souffrant de maladies psychiatriques résistantes.

Le CEB, centre expert Bipolarité, le CES, Centre expert Schizophrénie.

**LE CLAP**, Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie qui gère au niveau local, régionale et national les programmes de psychoéducation BREF et Léo à destination des aidants.

**Le service Recherche Psychiatrie et Société / réseau ORSPERE SAMDARRA.**

**Le SHUPPR** se situe au niveau 1 des bâtiments 415 et 416.

Centre Référent « Dépressions Résistantes » il a pour vocation de donner des avis spécialisés et de délivrer des soins complémentaires pour des patients souffrant de troubles dépressifs pharmaco résistants.

Les propositions thérapeutiques sont de plusieurs ordres et peuvent être réalisées sous forme d'un parcours de soins entre les unités de soins composantes du **SHUPPR** ;

- Evaluation et bilan des troubles du sommeil pour l'unité **Michel JOUVET**,
- Adaptations pharmacologiques, psychothérapies spécifiques dans l'unité **Pierre DENIKER**.
- Neuromodulations dans l'unité **Ugo CERLETTI**.
- L'hôpital de jour kétamine : **HDJ Agnodice**

Pour encourager et soutenir la recherche et la formation des professionnels de santé et des chercheurs en psychiatrie sont hébergés au Pôle Est : **Le centre recherche CRNL Psy R<sup>2</sup>**

**Une équipe transversale mobile, médico-sociale interpolaire, l'EMMI**, qui suit et accompagne les patients des secteurs de psychiatrie adulte (des trois pôles) dans les structures médico-sociales. Cette équipe est composée de 4 infirmiers, 2 AES, un neuropsychologue (10%), d'une cadre de santé (20%), d'un médecin psychiatre (20%), Temps de secrétariat (20%). Les bureaux se situent au 304 A, deuxième étage. Les déplacements sur les structures sanitaires, médico-sociales, sociales sont un élément majeur dans la structuration du poste.

Elle travaille donc en collaboration avec le service social, les pôles adultes et les nombreuses structures des patients suivis par le Vinatier. Les déplacements sur les structures sanitaires, médico-sociales, sociales sont un élément majeur dans la structuration du poste.

## 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'AES, (Accompagnant Educatif et Social), exerce sa fonction au sein d'une équipe pluri –professionnelle. Il contribue, dans le cadre de l'accompagnement du patient, à l'amélioration de sa qualité de vie et de ses actes au quotidien, au maintien ou au développement de ses capacités, et au soutien de ses relations sociales.

A l'instar de l'ensemble de l'équipe mobile médico-sociale, l'AES a pour vocation d'éviter l'hospitalisation, de faciliter les retours à domicile, de prévenir une perte d'autonomie, de limiter les incapacités à lutter contre l'isolement.

En collaboration avec l'équipe pluri professionnelle, il concourt à favoriser l'autonomie des personnes, au domicile ou en structure collective. Il participe à la mise en œuvre d'actions à la santé et à l'autonomisation des soins, d'actions d'apprentissages à la réalisation des gestes du quotidien.

Il peut être amené à prendre part à l'éducation et à la prévention en matière de santé des patients, ainsi qu'à l'évaluation des besoins de la personne.

Il prend en compte les difficultés de la personne prise en charge ou évalue les conséquences d'une situation de vulnérabilité. Il a pour mission de réaliser, en collaboration avec un professionnel soignant, une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie.



Il s'inscrit dans une logique de partage et d'échange avec tous les acteurs gravitant autour du patient.

Il travaille en lien avec des professionnels du secteur médical et/ou social, et contribue à l'élaboration et la mise en œuvre du plan intégratif d'accompagnement individualisé pour chaque patient suivi.

## **7. ACTIVITES PRINCIPALES**

- Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité
- Participer à l'évaluation des capacités de la personne concernée
- Participer aux bilans d'accompagnement et d'autonomie de la personne concernée
- Préserver, améliorer et valoriser l'autonomie des personnes concernées
- Soutenir, stimuler la personne dans les actes de la vie quotidienne et dans le respect de son rythme
- Surveiller et évaluer l'amélioration de la qualité de vie de la personne concernée au sein des structures médico-sociales
- Fournir les meilleures pratiques et conseils individuels ainsi qu'un soutien à la réadaptation sociale, professionnelle et éducative
- Coopérer avec l'ensemble des professionnels internes à notre établissement et des structures médico-sociales
- Transmettre les observations et informations recueillies auprès de la personne concernée
- Si nécessaire, participer à la réalisation de l'accueil téléphonique
- Participer aux actions de formation institutionnelle

## **8. ACTIVITES SPECIFIQUES**

- Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale
- Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne
- S'inscrire dans une dynamique du travail en réseau
- Assurer des présences et des accompagnements au sein des structures médico-sociales

## **9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

- Capacités à établir des relations adaptées avec les personnes suivies et son entourage (distance relationnelle, patience, calme...)
- Capacités à comprendre des situations, à prendre des initiatives adaptées en collaboration avec l'EMMI
- Capacités à évaluer son travail et à proposer des améliorations
- Capacités à travailler en équipe pluri professionnelle
- Capacités à assurer des transmissions orales adaptées
- Capacités d'adaptation au fonctionnement et à l'organisation établis
- Être à l'écoute, avoir le sens de l'observation
- Avoir une bonne aisance relationnelle
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir le sens des priorités et de l'organisation
- Avoir de la souplesse et de la disponibilité
- Faire preuve de bienveillance
- Faire preuve de tact et de discrétion
- Faire preuve de réactivité devant les situations d'urgence
- Faire preuve de ponctualité, d'assiduité et de régularité dans son travail
- Être dynamique et motivé
- Avoir le souci de se former



### **9.1. Diplôme requis et autres attendus**

- Diplôme d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)
- Permis B souhaité au regard des déplacements nécessaires.

### **9.2. Expériences professionnelles**

- Posséder une expérience de soin auprès de patients en psychiatrie adultes



**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT**

**Pôle Emetteur**

Pôle EST

**Modifications apportées par la nouvelle version**

MAJ Affectation EST  
MAJ lieu d'exercice et rattachement fonctionnel  
MAJ Compétences

**Rédaction**

F. BOISSIÉ  
Cadre supérieur de santé Pôle EST

**Vérification**

E. BLONDELLE  
Cadre supérieure de santé FF  
Direction des soins

**Validation**

PH. DUCHARME  
Coordonnateur général des soins